

8 ENGAGEMENTS

POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ



Engagement #1 **ÉCO-RESPONSABILITÉ**

Nous bâtissons de manière durable et utilisons des matériaux assurant de bonnes performances énergétiques.



Engagement #5 **SÉCURITÉ**

Nous vous garantissons une accession sécurisée en cas d'accident de la vie, tant pour le rachat de votre bien que pour votre relogement.



Engagement #2 **CONSEIL**

Vous disposez d'interlocuteurs dédiés à chacune de vos interrogations et à tous les stades de votre projet immobilier.



Engagement #6 **ACCOMPAGNEMENT**

Lors de la livraison de votre logement, nous vous conseillons sur les bons usages des équipements.



Engagement #3 **INFORMATION**

Vous êtes régulièrement tenus informés de la progression des travaux et nous vous assurons au moins une visite du chantier.



Engagement #7 **CONFIANCE**

Nous vous garantissons une information claire et précise sur le traitement des éventuelles réserves ou réclamations.



Engagement #4 **PONCTUALITÉ**

Nous nous engageons dès la réservation de votre bien immobilier sur les délais de livraison de celui-ci.



Engagement #8 **GESTION**

Nous sommes aussi à vos côtés lorsque votre logement requiert la mise en place d'une copropriété.

CHARTRE FONDATRICE APPROUVÉE ET PROMULGUÉE
PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISMES D'HABITAT SOCIAL
MEMBRES DE L'ARO HABITAT BRETAGNE.

CHARTRE
QUALITÉ

**ACCÈS À LA
PROPRIÉTÉ**

HABITAT SOCIAL
BRETAGNE